



HAL
open science

La baisse du taux de natalité dans les années soixante à l'île Maurice : une analyse sociologique

Koodoruth Ibrahim

► **To cite this version:**

Koodoruth Ibrahim. La baisse du taux de natalité dans les années soixante à l'île Maurice : une analyse sociologique. *Revue historique des Mascareignes*, 2002, Les années soixantes dans le Sud-Ouest de l'océan Indien : La Réunion, Madagascar, Maurice, Mayotte, 04, pp.233-247. hal-03454050

HAL Id: hal-03454050

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03454050>

Submitted on 29 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La baisse du taux de natalité dans les années soixante à l'île Maurice : une analyse sociologique

Koodoruth Ibrahim
Université de Maurice

INTRODUCTION

Les années soixante à Maurice sont très marquées par une baisse sensible du taux de natalité. Le pays vit une transition démographique haute et brève (1950-1970, soit 20 ans). Comment expliquer cette baisse du taux de natalité ? Plusieurs auteurs ont privilégié des approches micro démographiques en insistant sur le rôle de la planification familiale. Or, comme le soutient cet auteur « *En effet la transition démographique n'est pas seulement parallèle au développement économique : elle est un élément important du processus de développement avec les baisses de mortalité et de natalité qui la sous-tendent. Ainsi la planification familiale ne peut-elle être considérée au niveau mondial que comme un accélérateur de second ordre de la transition. Le véritable accélérateur c'est le développement* »^[1].

Afin d'expliquer cette baisse de la natalité nous allons privilégier une approche sociologique qui fait une large place aux structures socio-économiques. Nous allons dans un premier temps exposer notre approche conceptuelle au niveau de l'explication. Ensuite, il sera question d'un bref rappel sur le peuplement du pays. Puis nous analyserons l'accroissement démographique et la prise de conscience de ce phénomène dans la société mauricienne. Nous ferons ensuite un bilan de l'approche interventionniste qu'est la planification familiale. Enfin nous exposerons les changements qui s'opèrent dans la société mauricienne qui illustre l'approche systémique que nous préconisons pour mieux expliquer cette baisse de natalité.

[1] « L'explosion démographique s'étend en dehors des îles », *L'Economie de la Réunion* n° 30, Juillet août 1987, pp. 10-13.

I - L'APPROCHE CONCEPTUELLE

Michel Loriaux (1995) dans un article intitulé *Les approches méthodologiques en sociologie de la population : bilan et perspectives*^[2] fait un plaidoyer pour une nouvelle démographie. Cette nouvelle démographie devrait réintroduire l'homme au cœur de ses analyses et traiter les faits de la population comme des phénomènes sociaux, c'est à dire l'analyse des faits démographiques devrait considérer tous les aspects et toutes les dimensions de la vie collective sans négliger leur complexité et sans les enfermer dans quelques principes réducteurs. En effet, l'on ne peut supposer que le social, l'économique, le politique et le démographique soient indépendants les uns des autres. Par ailleurs, l'analyse des faits démographiques ne devrait pas comparer ni les hommes ni même les sociétés comme le rappelle Edgar Morin à des « machines triviales » ou on sous-entend des relations de causalité et d'un certain déterminisme social. L'objet d'une sociologie de la population serait alors de construire les faits de population au niveau sociologique de la réalité, c'est à dire en tant que faits sociaux et culturels. Cette construction devrait éviter de chercher des relations de causalité mais plutôt privilégier une approche systémique où les composantes de la société obéissent à un mouvement de dialectique.

Il s'agit ici pour nous d'analyser l'évolution de la natalité à l'île Maurice dans les années soixante. Dans les années cinquante-60 les théories de la fécondité ont subi l'influence du structuro-fonctionnalisme. Dans cette approche la transition démographique s'inscrit dans un ensemble de transformations structurelles liées à l'industrialisation et à l'urbanisation. Selon ce courant de pensée, l'industrialisation transforme les structures économiques et sociales et ces dernières amènent des changements dans la structure familiale qui en retour provoquent une baisse de la fécondité. Les transformations structurelles qui s'opèrent sont une baisse de la mortalité, le recul du secteur agricole, l'expansion d'une économie de marché, une mobilité géographique, l'urbanisation, l'amélioration du statut de la femme, l'augmentation de la scolarisation entre autres. Ces changements affectent l'institution de la famille en faisant diminuer l'importance de la parenté, un mouvement de nucléarisation de la famille, l'apparition de nouveaux rôles/valeurs ou encore une redéfinition des rôles et l'émergence de nouvelles valeurs. Ce courant de pensée explique cette baisse de fécondité par le passage à une société industrielle.

Cependant, comment expliquer le cas de ces sociétés qui connaissent une baisse de mortalité par les progrès de la médecine mais qui ne s'industrialisent pas et en même temps constatent une baisse de fécondité? On pourrait alors attribuer cette baisse de fécondité par un changement de mentalité. Cette explication à la différence de l'approche structuro-fonctionnaliste est d'ordre interventionniste. La planification familiale devient au centre de cette application et l'emphase est non plus sur les changements d'ordre structurels mais au niveau de l'individu ou du couple. On vise à changer les valeurs culturelles. Cette approche microscopique mène à un appauvrissement de l'analyse sociologique dans la mesure où la fécondité est complètement isolée de son contexte familial et social. Dans les deux types de théories on cherche à expliquer les causes de la baisse de fécondité. Or pourquoi ne pas aborder la question différemment.

[2] Gérard, H, Piché, *La Sociologie des populations*, Les presses de l'Université de Montréal, 1995.

En effet, la question comme le souligne Mason (1992) pourrait être « *pourquoi dans une situation historique précise, la fécondité a baissé* » ? L'objectif serait alors de considérer le contexte dans lequel des décisions en matière de fécondité ont été prises. Ceci pourrait découler d'une analyse de l'interaction entre les structures de la production matérielle et des mécanismes influençant la décision de l'individu en ce qu'il s'agit de la procréation. L'intérêt de cette approche réside dans le fait que le taux de fécondité est médiatisé par un grand nombre d'autres institutions, qui elles-mêmes varient d'un contexte à l'autre. D'autre part, dans les faits, les rapports sociaux à la base des institutions ne sont pas toutes réductibles sous forme d'indicateurs. La réhabilitation des données qualitatives est à considérer. Il faudra associer l'analyse de comportement individuel avec l'analyse historique et contextuelle.

II - LE PROCESSUS DU PEUPLEMENT

Visitée par les navires arabes et portugais pendant le XVI^e siècle, l'île fut occupée pour la première fois par les Hollandais (1598-1710) qui la nommèrent « Mauritius ». Les révoltes d'esclaves, les cyclones, les inondations, les dégâts causés par les rats et les singes ainsi que l'épuisement des forêts d'ébène mèneront à l'abandon de l'île le 17 février 1710. Le 20 septembre 1715, Guillaume Dufresne d'Arzel prit possession de l'île et la nomma « Ile de France ». Au début de cette occupation française qui durera de 1715 à 1810, moins de deux cents âmes furent recensées. Il faudra attendre l'arrivée de Mahé de La Bourdonnais en 1735 pour qu'un véritable processus de développement de l'île soit noté. A son arrivée l'île comptait 853 habitants parmi lesquels 648 esclaves noirs. L'aménagement du territoire et la réintroduction de la culture de la canne à sucre nécessitèrent le renforcement de la main d'œuvre. Labourdonnais fit appel aux Indiens des comptoirs français de l'Inde (surtout de Pondichéry), et utilisa les dispositions concernant la traite des Noirs pour se procurer de la main d'œuvre requise pour le développement. Au recensement de 1767 on dénombrait 15027 esclaves sur une population totale de 18777. Vers la fin de l'occupation française, en 1807, la population totale s'élevait à 67768 dont 55367 était des esclaves. L'île de France reprise par les Anglais en 1810 fut rebaptisée « Mauritius ». L'occupation anglaise (1810-1968) connaîtra une transition dans le mode de peuplement. D'un modèle esclavagiste l'île continuera son processus de peuplement avec le modèle contractuel par l'abolition de l'esclavage en 1835. Les colons sucriers se lancèrent dans le « coolie trade » pour l'exploitation de la canne à sucre. Ainsi la population passa de 90657 personnes en 1835 à 158462 en 1846. Ce mouvement migratoire prit plus d'ampleur durant la période 1851 à 1861 où la population passa de 180823 à 310050 habitants. Le tableau 1 ci-dessous présente les chiffres de la population et le taux d'accroissement durant ces derniers siècles.

Tableau 1

Année	Chiffre de population	Taux d'accroissement
1735	853	-
1807	67 768	-
1835	90 657	-
1851	180 823	2,55
1861	310 050	5,91
1871	316 042	0,19
1881	359 874	1,31
1891	370 588	0,29
1901	371 023	0,01
1911	368 791	- 0,06
1921	376 485	0,21
1931	393 238	0,44
1944	419 185	0,49
1952	501 415	2,26
1962	681 619	3,12
1972	826 199	1,94

(Source: Ministry of economic planning and Development, central Statistical Office, *Annual digest of statistic*, 1991, p. 2, Toussaint, A. 1971, *Histoire de l'île Maurice*, PUF, Paris).

III - L'ÉVOLUTION DE L'ACCROISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE

Les conditions de vie et de travail, la malnutrition et des épidémies que les esclaves aussi bien que les coolies subissaient firent que le renouvellement de la population ne pouvait se réaliser que par des importations régulières de la main-d'œuvre. D'autre part, le nombre de femmes dans l'île était largement inférieur à celui des hommes. En 1846 on dénombrait 53 000 femmes et 105 000 hommes, c'est à dire une femme pour deux hommes. Ce déséquilibre entre les effectifs des deux sexes résulte de la politique de recrutement des « laboureurs ». Pour la période 1880-1917 le pourcentage de femmes indiennes introduites ne dépasse pas 29 % tandis qu'il est de 23 % pour la période 1855-1879. En effet, les propriétaires des sucreries recherchaient une force de travail utilisable immédiatement. Bien que le gouvernement de la colonie ait tenté d'imposer un nombre égal d'introduction d'hommes et de femmes, néanmoins ce n'est que « l'employabilité » des femmes aux travaux des champs qui a permis un rééquilibrage du nombre entre les deux sexes. On peut considérer que la chute du nombre d'hommes provoqué par une épidémie de malaria constitue un tournant dans ce rééquilibrage car depuis cette date jusqu'aux années 1945 les courbes du nombre d'hommes et de femmes ne cessent de converger jusqu'à se confondre en 1944. Depuis cette date le nombre d'hommes et de femmes est plus ou moins égal^[3].

[3] Toussaint, A. Histoire de l'île Maurice, Paris, P.U. F., 1971.

Le lendemain de la Deuxième Guerre Mondiale : véritable décollage démographique

Au lendemain de la Deuxième Guerre Mondiale et pour la première fois de son histoire l'accroissement de la population n'était pas le résultat de l'immigration mais le produit naturel d'un excédent des naissances sur les décès. De 1881 à 1944 l'accroissement net de la population n'avait pas excédé 60 000 habitants. Or, de juin 1944 à juin 1952 la population a augmenté de 82 000 habitants. La décennie suivante 1952-1962 confirmait cet essor démographique. Si l'on se réfère au taux annuel moyen d'accroissement pour mille habitants pour la période 1941-1944, il était de 4,9 ‰, 22,6 ‰ pour la période 1944-1952 et 31,2 ‰ pour la période 1952-1962. Cet accroissement du taux est la conjonction d'une baisse de la mortalité infantile et d'une natalité qui augmente. Cette évolution cadre parfaitement avec la théorie de la transition démographique^[4]. Cette transition qui s'effectue en trois temps, est marquée dans un premier lieu par un taux de mortalité qui baisse mais où la natalité reste forte ou même s'élève encore. Au milieu de la transition, la mortalité continue à décliner et s'annonce alors une diminution de la natalité. A la fin de la transition, la mortalité devenue déjà basse a tendance à se stabiliser tandis que la natalité décroît rapidement. Si l'on analyse la décennie 60 on constate que l'île Maurice est dans la première phase jusqu'aux années 1926-1958. A partir de 1959 le taux de natalité commence à chuter (1958, 40,4 ‰ et 1959, 38,1 ‰). Le tableau 2 présente ces différents taux démographiques.

Tableau 2

Période (année)	Population à la mi-période	Taux brut de natalité ‰	Taux brut de mortalité ‰	Taux d'accroissement naturel ‰	Taux de nuptialité ‰
21-25	379 636	39,1	31,0	8,1	10,9
26-30	403 248	35,2	28,8	6,4	7,2
31-35	398 647	31,3	29,8	1,5	7,5
36-40	412 003	33,1	27,1	6,0	10,2
41-45	417 838	36,0	28,5	7,5	16,0
46-50	438 797	44,7	20,8	23,9	16,0
51-55	522 577	44,3	14,7	29,6	12,7
56	574 938	43,3	11,7	31,6	10,7
57	593 070	42,6	12,8	29,8	9,8
58	609 518	40,4	11,7	28,7	10,4
59	627 249	38,1	10,8	27,3	10,5
60	644 743	39,3	11,2	28,1	9,7
61	662 368	39,4	9,8	29,6	10,5
62	681 619	38,5	9,3	29,2	11,4
63	695 641	40,2	9,6	30,6	10,0
64	716 298	38,4	8,6	29,8	11,1
65	735 245	35,7	8,6	27,1	10,8
66	753 276	35,6	8,9	26,7	11,0
67	767 782	30,6	8,5	22,1	10,3
68	781 615	31,2	9,1	22,1	10,2
69	792 893	27,4	8,1	19,3	9,8
70	805 489	26,8	7,8	19,0	11,2

(Source : Lehembre, 1984, L'île- Maurice, p. 69).

[4] Hillcoat-Nalletamby, (1995), *La dynamique des pratiques contraceptives à l'île Maurice*, Atelier National de reproduction de Thèses de Lille.

Ainsi, au cours de la décennie 60 le pays entame la deuxième phase de la transition démographique.

Prise de conscience de l'accroissement démographique

Déjà en juin 1950, M. Guy Forget soulève le problème démographique au Conseil Législatif et demande au gouvernement de prendre les mesures nécessaires. De 1953 à 1955 une commission composée de quatorze membres créée par le gouverneur prépare un rapport qui sera intitulé *Report of the Committee on population, 1953-1955, sessional paper no. 4, 1955*^[5]. Trois autres rapports, ceux de Luce (1958)^[6], Titmuss (1960)^[7] et Meade (1961)^[8] viendront alimenter les débats et discussions autour de cette question. Le comité de 1955 apporta comme recommandation principale la maîtrise de l'accroissement de la population par le développements des services de planification familiale. Luce, par contre, insistait sur la nécessité de développer plusieurs secteurs, notamment l'économie, l'éducation et le secteur social. Le développement d'un programme de planification familiale ne figurait pas dans son rapport. Titmuss préconisait une alliance des politiques économiques, sociales et familiales dans une perspective d'amélioration de niveau de vie : « *Tout le défi au problème de surpeuplement réside dans cette triple alliance des politiques économiques, sociale et familiale pour l'agrandissement des provisions en matière d'aide sociale.* »^[9].

Le rapport Meade allait dans le même sens que celui de Titmuss mais apporta aussi une réponse ferme du Colonial Office à ceux qui voulaient résoudre la question de surpopulation par un exode massif vers la Grande Bretagne ou d'autres territoires de l'empire. Seuls des travailleurs sélectionnés à Maurice pour remplir certains emplois au Royaume Uni pouvaient émigrer. Au vu des recommandations faites par le rapport de 1955, celui de Titmuss et de Meade, le secrétaire financier de l'île, R. W Wilson membre du Conseil Législatif déposa une motion qui autoriserait le gouvernement à mettre en place un plan de contrôle des naissances et d'encouragement des familles de trois enfants. L'Église catholique souscrivait aussi aux écrits de Noël d'Unienville : « *Ce pays ne peut subvenir aux besoins de tant d'habitants et des milliers d'entre eux seraient sans abri et sans nourriture* ». Dans une lettre du 6 mars 1961 M^{gr} Liston, Evêque de Port Louis écrivait : « *Personne d'entre nous n'ignore l'extrême gravité des problèmes actuels et futurs posés par le surpeuplement. Nous considérons donc que, dans les circonstances présentes, n'importe quel couple a le droit d'espacer et de limiter les naissances, pourvu qu'il le fasse d'une manière conforme à la loi morale* ». La méthode Ogino était préconisée.

Cependant, Basdeo Bissoondoyal, fondateur de l'Independent Forward Bloc, ne voyait pas la limitation des naissances comme une solution à la surpopulation mais préconisait une augmentation de la production. Sookdeo Bissoondoyal, lors d'une séance

[5] *Report of the Committee on Population, 1953-1954, sessional paper n° 4 1955.*

[6] *A plan for Mauritius: the final Report of the Economic Planning Committee (the Five Year Plan), sessional Paper, No. 4 1958*

[7] Titmuss, Richard, M., *Social Policies and Population growth in Mauritius*, London, Frank Cass and Co Ltd., 1961.

[8] Meade, J. E. (1961) *Economic and social structure of Mauritius*, London, Frank Cass and Co. Ltd., 1961.

[9] Pp. 240-241, rapport Titmuss traduit par Hillcoat-Nalletamby, p. 65.

ce du conseil Législatif du 11 avril 1961, affirmait que cette politique de limitation des naissances n'aurait jamais l'appui de la population. Néanmoins l'on constate que déjà en 1957 la *Mauritius Family Welfare Association* fut fondée, dont le président était M. Permalloo et le Secrétaire Général, M. Naik. En 1963 l'Action Familiale fut créée dont le président fut M^{gr} Jean Margéot. Ces deux associations avaient pour objectif d'améliorer le bien être de la famille par la planification familiale. En juin 1965 les premières subventions du gouvernement furent versées à l'Action Familiale et la M.F.P.A. (25 000 roupies).

Ainsi, si dans un premier temps l'Église, ainsi que Noël Marrier-d'Unien-ville, rejetaient la motion de Wilson, au fil des années ils ont admis la nécessité d'une politique de planification de la famille. Nous présentons ci-dessous quelques dates importantes dans la planification familiale à Maurice

Une Chronologie de la mise en place de la planification familiale à l'île Maurice^[10] :

Juin 1950

M. Guy Forget soulève le problème au Conseil Législatif, et demande au Gouvernement de prendre les mesures nécessaires.

1953-1955

Une commission de quatorze membres créée par le gouverneur, prépare un rapport, publié en mai 1955 (Sessional Paper n° 4 of 1955 : *Report of the Committee on population*).

6 juillet 1955

M^{gr} Liston, évêque de Port Louis, rappelle la doctrine traditionnelle de l'Église sur le contrôle des naissances.

2 octobre 1957

Fondation de la *Mauritius Family Welfare Association* (MM. Permalloo, président, Naik, Secrétaire Général).

1960

Rapport de Richard Titmuss et Brian Abel Smith, *Social Policies and Population growth in Mauritius*, (Sessional Paper n° 6 of 1960).

12 avril 1960

Motion de R. W. Wilson, Secrétaire Financier, demandant un Service National de Régulation des Naissances.

[10] Guy, F. Guy, M., Ile Maurice : *Régulation des naissances et action familiale*, Editions Xmappus, 1968, Lyon.

Le 15 avril 1960

L'administrateur du diocèse, en l'absence de l'évêque de Port Louis, rappelle la doctrine du Pape Pie XII: « *La surpopulation n'est pas une raison valable pour répandre des pratiques illicites de contrôle des naissances* ».

Le 19 avril 1960, la motion Wilson est retirée.

6 mars 1961

Lettre de M^{gr} Liston, évêque de Port Louis: « *Personne d'entre nous n'ignore l'extrême gravité des problèmes actuels et futurs posés par le surpeuplement. Nous considérons donc que, dans les circonstances présentes, n'importe quel couple a le droit d'espacer et de limiter les naissances, pourvu qu'il le fasse d'une manière conforme à la loi morale* ».

1962

Création de deux comités, l'un social, l'autre médical, au Ministère de la Santé, pour étudier l'ensemble du problème du contrôle de la natalité.

Mars – septembre 1963

Le Dr Michael O'Connor Moore, du Catholic Marriage Advisory Council, de Londres, est l'invité du Ministère de la Santé pour entraîner médecins et infirmiers aux techniques de contrôle de naissance par « Rhythm Method ».

Avril 1963

Création de « l'Action Familiale » (Dr A. de Chazal, Président, M^{gr} Jean Margéot).

Août 1963

Premier séjour des Dr F. et M. Guy, invités de l'Action Familiale.

10 avril 1964

Motion de M. Robert Rey au Conseil Législatif, demandant au Gouvernement de prendre des mesures immédiates pour la régulation des naissances; M. Guy Forget, ministre de la Santé, annonce un plan d'action, en cours de préparation.

Mai-juin 1964

Conférence de presse de l'Action Familiale (M^{gr} Jean Margéot, M. Phillipe Guerandel) et de la Mauritius Family Welfare Association (MM. Ramsaha, Brouard et Naik). Les deux associations reconnaissent que, sans aide extérieure, elles ne peuvent apporter une solution à l'échelle nationale.

2 octobre 1964

Le Rév. Allan Rogers, Evêque Anglican de Maurice, inaugure les locaux de la Mauritius Family Welfare Association.

Mars 1965

La Mauritius Family Welfare Association devient la *Mauritius Family Planning Association*.

Juin 1965

Les premières subventions du Gouvernement sont versées à l'Action Familiale et à la M.F.P.A. (25 000 roupies).

Août – septembre 1965

Le Docteur Mac Allan, responsable du Family Planning du Kenya, vient établir un plan de campagne pour le Gouvernement.

27 au 27 décembre 1965

M. Harold Walter, Ministre de la Santé, reçoit les représentants de l'Action Familiale et de la M.F.P.A.

Mars 1966

Un « Liaison Officer » (M^{me} B. Dommen) est nommé au Ministère de la Santé, pour coordonner l'information et la propagande dans le cadre de la campagne (conférences aux infirmières, sages-femmes, etc.).

23 août 1966

Le Ministre de la Santé, annonce à l'assemblée législative le lancement prochain d'une campagne nationale de régulation des naissances : « *L'Action Familiale et la M.F.P.A., sont les pionniers dans ce domaine, par le travail en profondeur qu'elles ont déjà accompli, l'efficacité de cette campagne est assurée* ».

Lundi 7 novembre 1966

Conférence de presse de M. Harold Walter, en présence des représentants des deux organismes de régulation des naissances. Le départ est donné officiellement à la campagne projetée. Une section de planification familiale est créée au Ministère de la Santé, pour conseiller le Ministre, coordonner les activités, et contrôler l'usage des subventions. 160 000 roupies sont attribuées à l'action Familiale et à la M.F.P.A.

IV - L'APPROCHE INTERVENTIONNISTE : UN BILAN

Membre de l'International Planned Parenthood Federation (IPPF), la Mauritius Family Planning Association ainsi que l'Action familiale auront l'appui officiel en novembre 1966 quand une section de planification familiale est créée au ministère de la Santé. Par la même occasion 160 000 roupies sont attribuées à ces deux organisations. Cet appui reflète entre autres une reconnaissance de l'action de ces organisations auprès du gouvernement. Après deux ans, en 1965, le docteur Guy faisait un premier bilan « *des progrès 'évidents' étaient enregistrés dans trois domaines : d'une part l'opinion publique paraissait mieux sensibilisée sur le problème de la surpopulation et sa gravité pour l'avenir du pays, d'autre part un certain nombre de chiffres étaient positifs, 2 094 foyers étaient suivis par 300 éducateurs, enfin les éducateurs, de plus en plus nombreux, se recrutaient dans les milieux populaires. Toutefois, les difficultés demeuraient : la plupart des foyers manquaient de persévérance. Autres difficultés : les éducateurs. Ils se recrutaient parmi les jeunes femmes ou jeunes gens des équipes de Notre Dame, Légion de Marie, ou Ligue Ouvrière d'Action Catholique. Ils étaient*

vite découragés. Malgré leur bonne volonté, la méthode Ogino s'avérerait décevante. Aussi ne s'intéressaient-ils plus qu'aux possibilités de s'établir à l'étranger »^[11].

Par ailleurs, si l'on analyse l'appartenance aux diverses communautés des éducateurs, l'on se rend compte que l'Action Familiale est restée dans la sphère catholique^[12]:

525 éducateurs appartenaient à la population générale

26 éducateurs appartenaient à la population hindoue

12 éducateurs appartenaient à la population musulmane

33 éducateurs appartenaient à la population sino-mauricienne

Une analyse de la clientèle de l'Action Familiale c'est-à-dire les foyers touchés par cette organisation montre que cette action est restée dans la sphère de la population générale. En effet, comme nous pouvons le constater dans le tableau 3 ci-dessous 60 % des foyers suivis de 1965-1967 sont d'appartenance catholique.

Tableau 3

Groupe Ethniques	1965	1966	1967
Population générale Catholique	893	998	1 138
Population générale non catholique	21	14	22
Population hindoue	444	502	526
Population indo-chrétienne	36	24	26
Population musulmane	110	118	161
Population sino-mauricienne catholique	75	62	65
Population sino-mauricienne non catholiques	27	9	12
Total	1 606	1 727	1 950
	1965	1966	1967
Catholiques	60,2 %	61,5 %	61,6 %
Non Catholiques	39,8 %	38,5 %	38,4 %

(Source : Guy, 1968, L'Action Familiale p. 260).

En fait l'on constate que l'Action Familiale a touché surtout la population générale d'autant plus que l'on vivait une montée du communalisme qui s'oppose aux initiatives intercommunautaires. Le gros problème avec ces chiffres c'est que l'on ne peut établir quel pourcentage de cette population générale a été touché car nous ne disposons pas de chiffres sur le nombre de foyers existants dans les diverses communautés du pays. L'action de la M.F.P.A. a été associée beaucoup plus avec les services de santé du Ministère de la Santé. Des campagnes de sensibilisation ponctuelles ont eu lieu dans divers centres de santé communautaire de l'île. A ce titre, compte tenu du nombre de ces centres et de la régularité de l'action gouvernementale, l'on peut supposer que la M.F.P.A. en collaboration avec la cellule du Planning Familial du Ministère de la Santé a pu toucher un public plus diversifié.

[11] Lehembre, B., *Ile Maurice, Karthala*, 1984, p. 130.

[12] Dr F. et Guy, *L'Action Familiale*, p. 329.

V - L'ÉVOLUTION DE L'APPAREIL DE PRODUCTION À LA VEILLE DE L'INDÉPENDANCE

Comme nous l'avons souligné dans notre approche conceptuelle, nous allons maintenant privilégier une analyse qui fait ressortir l'évolution au niveau social. Cette analyse nous permet de situer ce qui se passe dans la société et les changements qui s'opèrent dans la vie quotidienne des Mauriciens. Nous n'ignorons pas l'apport de cette politique interventionniste. Cependant nous voulons faire ressortir que ce qui se passe au niveau de la natalité est le résultat de plusieurs facteurs dont l'effet combiné est une baisse de la natalité. Nous récusons par-là même une explication en termes de causalité car du fait d'un mouvement de dialectique entre les facteurs qui influent sur la natalité aucune causalité ne peut être établie. Ainsi, nous avons répertorié quelques faits qui marquent cette décennie comme facteurs contribuant à cette baisse de la natalité.

Les conditions climatiques et les conséquences sur l'infrastructure du pays

Après 1945 – l'année des trois ouragans – le pays n'allait guère être visité par des cyclones dévastateurs. Toutefois, après une accalmie de quinze années, l'île dut de nouveau subir les assauts de violent cyclones, tel *Alix* qui le 20 janvier 1960 souffla avec des rafales de 160/200 km/h, suivi le 28 février du sinistre *Carol* à 256 km/h, *Beryl* le 25 décembre de l'année suivante avec des pointes de 115/160 km/h, *Jenny* le 28 février 1962 à 129/196 km/h. Le 20 janvier 1964, *Danielle* frappa à son tour avec des bourrasques de 156/220 km/h sans oublier *Denise* en décembre 1965.

Ces cyclones ont apporté un grand changement dans la construction résidentielle car à partir des dégâts subis on démarre la construction des cités dorts pour les habitants à faibles revenus. Ces maisons, par leur conception, ne favorisent pas le type de famille qui prévalait à l'époque c'est-à-dire la famille élargie. Par ailleurs, la compagnie *United Basalt Products* fut créée en 1953. A partir des activités de concassage elle allait fournir au pays des matériaux de construction. Le tableau 4 ci-dessous nous donne l'évolution des types de construction résidentielle du pays au fil des années.

Tableau 4 : types de constructions résidentielles

Année	% des maisons en				Nombre total de maisons	Population totale	Moyenne de personnes par habitat
	Paille %	Bois %	Pierre %	Autre %			
1871*	46,4	40,2	11,5	1,9	27 214	316 042	11,6
1881*	44,3	34,5	15,4	5,8	37 354	359 874	9,6
1891	59,6	40,4	45 660	370 588	8,1
1901	59,8	40,2	54 208	371 023	6,8
1911	60,7	21,7	15,9	1,7	67 110	368 791	5,5
1921**	376 485	..
1931	65,3	11,3	-	23,4	72 833	393 238	5,4
1944	61,5	10,5	-	28,0	88 861	419 185	4,7
1952	65,0	-	-	35,0	118 406	501 415	4,2
1962	27,3	-	-	72,7	134 700	681 619	5,1
1972	6,0	-	-	94,0	152 908	826 199	5,4
1983	0,7	-	-	99,3	197 669	966 863	4,9

* en exclusion des logements sur les propriétés sucrières

** le recensement des maisons n'est pas publié en 1921

(Source: Paturau, J-M, *Histoire économique de l'île Maurice*, 1988, p. 206).

On constate que la décennie 60 marque un tournant car en 1972 on ne recensait que 6 % de maisons en paille et les maisons en bois et en pierre étaient quasi introuvables. En 1958 la *General Construction Company* fut créée. Dans le sillage du cyclone Carol (1960), avec l'engouement pour les constructions en dur, résistantes aux cyclones, la compagnie saisit l'occasion pour prendre son envol. A partir de 1968, la G.C.C. se chargea des bâtiments, alors que son aînée, la *Mauritius Building Company*, avec laquelle elle avait uni ses forces, s'occupa des travaux de génie civil. Ce développement marque le début de la mise en place d'une infrastructure résidentielle ainsi que commerciale dans le pays.

Le parc automobile

Au début des années soixante, le pays eut à faire face à un inquiétant problème de circulation : la congestion routière. De 14 000 véhicules à cette époque, on était passé à 25 000 dix ans plus tard. L'encombrement avait envahi Port Louis et la ceinture urbaine s'était étendue jusqu'à Curepipe. Désormais, le bouchon du réseau routier alla en empirant. Le tableau 5 donne le nombre de véhicules enregistrés durant ces décennies.

Tableau 5 : Evolution du parc automobile à L'île Maurice

Année	Nb. de véhicules	Autos	Camions	Bus	Motos/cyclos
1923	79		-	-	-
1930	3016	2401	303	92	220
1950	5 161	3 396	1 039	186	233
1960	13291	8 597	2 570	488	969
1970	25389	12546	4 171	722	5 383
1980	69 829	25640	4 521	1 490	26297

(Source : Paturau, J-M, Histoire économique de l'île Maurice, 1988, p. 182).

Les débuts du secteur manufacturier

Les années pré-indépendance furent fertiles en initiatives économiques, qui sans tarder prirent de l'ampleur, pour faire sentir leur impact au fil des décennies suivantes. Ainsi, cette époque vit aussi surgir des pionniers qui se risquèrent dans la création d'entreprises industrielles.

Dès 1950, la *Neetoo Industrielles Company Limited* commença à opérer. D'abord productrice du mobilier scolaire en bois, dix années après, elle fournit le marché scolaire en mobilier avec structures métalliques et caissons en bois. Dans les années soixante-dix, elle fit une percée avec les équipements de bureau, les panneaux agglomérés, les portes et fenêtres métalliques, les tuyaux et pots d'échappements, les fils de cloture. En 1953, la *Phoenix Camps Minerals* lançait le *Coca-Cola* sur le marché mauricien. Deux années plus tard, la *Quality Beverages Ltd* offrait à son tour au public le *Pepsi-Cola*, autre boisson gazeuse. En 1953, fut aussi créée la compagnie *United Basalt*

Products Ltd, qui, à partir des activités de concassage, allait fournir au pays des matériaux de construction, tout en réalisant un substantiel travail d'épierrage des champs - ce qui permit à l'agriculture de relever les défis de l'heure.

Dès 1962, A. Marcel Lagesse avait lancé à Moka une des premières usines de la région, *Miro-Verre*, spécialisée dans l'industrie du verre-verroterie, miroiterie, vitrerie. Dans un premier temps, plusieurs de ces initiatives se cantonnaient à la fabrication de produits de substitution, selon une politique destinée à approvisionner le marché mauricien et du même coup à restreindre les importations. Ainsi, dès 1963, bénéficiaire du premier certificat de développement, la *Mauritius Breweries Ltd* commença à alimenter le marché local en bière. Deux années plus tard, la bière mauricienne *Phoenix*, à laquelle s'était ajoutée la *Stella Pils* en 1964, avait supplanté les marques importées. Explorant les créneaux du marché local, des entrepreneurs s'attelèrent à des industries de remplacement : savon, margarine, peinture, ouvertures métalliques. La mise sur le marché du savon *National*, par la *Soap and Allied Limited (SAIL)* à partir de 1966, les opérations de Margarine Industries Limited en 1967 ou de la *Mauritius Oil Refineries Limited* en 1968 peuvent être considérées comme des pionniers.

Happy World se lança dans la production de glaces en 1952. A partir de 1966, ce groupe fabriqua des glaces sous licence de Lyons Maid, puis s'engagea dans la distribution de beurre importé et de margarine. L'entreprise possédait aussi un département de congélation et de réfrigération. En 1966 fut créée la *Food and Allied Industries Ltd*, compagnie pionnière dans la production de poulets à Maurice. Au fil des années, elle se transforma en un groupe agroalimentaire avec un large éventail d'entreprises opérant dans l'agriculture, la boucherie, la laiterie, la pêche, la conserverie, la minoterie, le fast food, la commercialisation des produits surgelés et aussi l'import-export^[13].

Auparavant, en 1964, José Poncini amorça un virage en démarrant *Micro Jewels Company Limited*, prototype du modèle d'industrialisation à laquelle le pays allait sous peu donner le départ avec tant de succès. Cette formule, bientôt généralisée, tablait sur l'abondance de travailleurs disponibles et éduqués, et par conséquent encourageait des opérations à main-d'œuvre intensive.

Initialement, en 1965, *Micro Jewels* n'opérait que sur des rubis de montre, exportant 100 % de sa production. Son usine servit de référence à la zone franche industrielle. Celle-ci fut mise sur pied selon la formule proposée en 1970 par le professeur Edouard Lim Fat. L'île traversait alors une effroyable crise de chômage, avec un taux de 35 %. L'établissement de la zone franche industrielle, fortement spécialisée dans le textile, fut un facteur décisif dans la création d'emplois.

Par ailleurs, un processus de centralisation économique entraîna le regroupement d'entreprises commerciales, manufacturières, industrielles^[14]. Ce mouvement des affaires s'accrut après l'indépendance, entraînant une réorganisation de la production des biens et des services, que propulsait une stratégie d'expansion. Un tel courant fit surgir des « géants » - à l'échelle mauricienne - qui s'appelèrent *Rogers Group*,

[13] Nagapen, A., *Histoire de la colonie Isle de France-Ile Maurice 1721-1968*, diocèse de Port Louis, 1996.

[14] Paturau, J.-M., *Histoire économique de l'île Maurice*, Mauritius Commercial Bank, 1988.

IBL Group, Weal (West East Limited) Group, Harel Mallac Group, Happy World Group, Currimjee Group, Mauritius Commercial Bank Group.

Ce fut le 8 août 1968 que fut lancé L'investigation, jaugeant 320 tonnes, du chantier Taylor Smith. Long de 85,9, large de 23,8, d'un tirant d'eau de 8,3, ce bateau – le plus grand jamais construit à Maurice – était destiné à la recherche de bancs de poisson.

L'industrie touristique

Cette période fut témoin de l'essor de l'industrie touristique. Avant 1952, l'île n'avait qu'un seul hôtel de 12 chambres. En 1952, le Park Hôtel de Curepipe ouvrit ses portes avec 50 chambres. Deux ans plus tard, l'Hôtel du Morne accueillit lui aussi des touristes. Puis en 1960, commença à fonctionner le premier hôtel balnéaire au Chaland. Et le nombre de touriste ne cessa de grimper : 48 797 en 1972 ; 72 915 en 1974. Le tableau 6 ci-dessous retrace l'évolution de ce secteur au fil des décennies. Il est tout à fait exact de situer le décollage de ce secteur dans les années soixante-dix mais on peut dire que la décennie 60 a été une période de gestation pour ce secteur.

Tableau 6 : Evolution du Tourisme mauricien

Année	Nb. de touristes	Nuitées	Revenus touristiques 9 (Rs M)	Nb. de lits d'hôtel
1955	2090	...	2,4	140
1960	4460	56 210	5,2	158
1965	10 058	144 875	10,3	504
1970	27 650	287 591	27,1	699
1975	74 597	746 900	135	2 884
1980	115 080	1 301 730	361	4 000

(Source : Paturau, J-M, Histoire économique de l'île Maurice, 1988, p. 231).

La diversification agricole

Depuis l'occupation française le pays a connu une domination de la canne à sucre. Cette dépendance vis-à-vis du sucre ne pouvait être remise en question mais une diversification agricole commença à se dessiner. La promotion des cultures vivrières, devenait une nécessité. A partir de 1969, se produisit le plus gros effort de diversification des cultures, suite aux recherches entreprises par l'Institut de Recherches (MSIRI). En conséquence, l'on s'engagea dans des cultures associées, en interlignes de cannes ou en rotation, notamment avec la pomme de terre, le maïs, les arachides, la tomate, le haricot. La culture de la pomme de terre fut bien lancée, au point qu'après l'indépendance elle permit au pays de devenir autosuffisant pour cette denrée. D'une récolte annuelle de 1 000 tonnes pendant la décennie 1950-1960, elle passa à 6 800 tonnes en 1970, 9 750 en 1975. La culture du thé ainsi que le tabac et l'aloès ont aussi permis une certaine diversification agricole bien que celle-ci soit limitée par rapport à la culture de la canne à sucre.

CONCLUSION

Nous avons abordé notre discussion en disant qu'une sociologie de la population a pour objet l'analyse des interrelations entre le système socioculturel et le mouvement de la population. En effet le mouvement démographique ne peut être exogène au système socioculturel. Deux grandes explications peuvent nous aider à comprendre une baisse de natalité : un changement dans les valeurs de l'individu par une politique interventionniste de la planification familiale ou alors un changement dans l'environnement social. Nous considérons que les deux types de changements se sont produits dans la société mauricienne durant les années soixante. L'interaction de ces deux types de changement peut expliquer la baisse de la natalité constatée. Le choix des indicateurs dans l'illustration du changement social qui s'opère dans la société est arbitraire. Néanmoins ces indicateurs nous permettent de situer le changement qui s'installe dans la vie quotidienne et par la même permettent de relancer l'appareil de production. Face à un environnement social qui change et l'émergence de nouvelles valeurs l'individu modifie son comportement d'où une baisse de la natalité.